

PAUL SCHUBERT

QUATRE LETTRES PRIVÉES SUR PAPYRUS

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 117 (1997) 190–196

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

## QUATRE LETTRES PRIVÉES SUR PAPYRUS \*

Les quatre lettres privées présentées ici, provenant de la collection de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, nous permettent d'entrer dans la vie intime de plusieurs habitants de l'Égypte gréco-romaine, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Toutefois, comme c'est trop souvent le cas des lettres privées fragmentaires, ces documents ne nous fournissent pas le contexte nécessaire pour comprendre le détail des affaires traitées. Une tentative d'interprétation sera néanmoins proposée dans la mesure du possible.

Ces quatre papyrus proviennent des achats anciens effectués par Jules Nicole à la fin du siècle dernier. Il s'agit donc vraisemblablement de documents en provenance de Moyenne Égypte. Toutefois, on écrit des lettres justement lorsque l'on est éloigné du lieu de destination, et le lieu d'expédition n'est jamais précisé explicitement. Dans le cas de la lettre **4**, le contexte permet d'affirmer avec une certaine assurance qu'elle a été écrite à Alexandrie. C'est peut-être aussi le cas de la lettre **2**. En revanche, le contexte de la lettre **1** donne à penser que l'expéditeur et le destinataire se trouvent dans la même région: l'expéditeur semble impliqué dans une affaire de construction qu'il suit d'assez près. En outre, le nom de ce dernier (Σαβουρίων), relativement rare, est attesté uniquement dans le nome hermopolite.<sup>1</sup> Il n'est pas question de la position géographique relative au cours du Nil, contrairement à la lettre **4**, où apparaissent les formes *κατερχόμενον* (12) et *ἀνελεθεῖν* (16). Finalement, la lettre **3** permet toutes les suppositions: soit des parents écrivent du dehors à leurs enfants qui sont restés sur place, soit c'est l'inverse, mais les enfants ont pu ramener le document dans leurs affaires en retournant dans leur nome; ou encore, l'échange se passe simplement dans une seule et même région.

L'objet des quatre missives est à chaque fois différent. Dans la lettre **1**, nous avons affaire à des partenaires en relations épistolaires fréquentes, qui sont occupés à un ouvrage de construction; il s'agit avant tout de réagir rapidement à des circonstances du marché, afin de sauvegarder l'équilibre financier de l'entreprise. La lettre **2** n'apporte à son destinataire aucun élément d'information vraiment nouveau: l'expéditeur cherche avant tout à rassurer son correspondant quant à la bonne marche des affaires pour lesquelles l'expéditeur a été mandaté. La lettre **3** est insuffisamment conservée pour que l'on puisse en saisir l'objet précis: des parents rapportent à leurs enfants le manque de zèle d'une tierce personne. Finalement, dans la lettre **4**, on peut entrevoir une entreprise familiale active dans le négoce, avec une représentation à Alexandrie et une présence dans la *χώρα*. L'agent en place à Alexandrie, un membre de la famille, ne dispose pas du temps nécessaire pour remonter vers sa famille, et se sert par conséquent d'un intermédiaire pour régler des affaires en suspens.

---

\* Les quatre lettres publiées ici ont été examinées dans le cadre d'un cours de 3<sup>ème</sup> cycle romand de papyrologie, organisé conjointement par le professeur André Hurst (Genève) et par l'auteur du présent article. Au cours de nos séances, nous avons en outre bénéficié de l'apport très riche des professeurs Herwig Maehler (Londres) et Peter Parsons (Oxford), qui ont accepté de répondre à notre invitation et se sont associés avec enthousiasme à nos travaux. Enfin, ces documents ont fait l'objet d'une discussion avec les membres de l'Institut für Papyrologie de Heidelberg, sous la direction du professeur D. Hagedorn. Il n'est pas possible de faire figurer ici le nom de chaque participant, ni d'indiquer dans le détail dans quelle mesure chacun a contribué à résoudre certains des problèmes que posaient les papyrus. Que tous trouvent néanmoins ici l'expression de la reconnaissance de l'auteur. Les planches photographiques ont été réalisées par V. Siffert (Faculté des Lettres, Université de Genève).

<sup>1</sup> P.Ryl. II 153, passim; 168, 1; 180, 2; P.Sarap. 49, 2; P.Stras. IV 184, 2; SB XVIII 13176, passim.

## 1 Sabourion à Mousaios

P.Gen. inv. 44

13,8 x 21 cm

Ier / IIème s. ap. J.-C.  
Origine inconnue

Le texte a été écrit dans une cursive exercée, légèrement penchée vers la droite. La comparaison avec P.Ryl. II 161 (71 ap. J.-C.; pl. 10) et 188 (début du IIème s. ap. J.-C.; pl. 11) permet de placer l'écriture dans ce même intervalle chronologique. Le papyrus comporte une marge gauche et une marge droite de 1 cm chacune. Au dos, perpendiculairement au texte de la lettre, figure l'adresse. L'écriture suit le sens des fibres, à l'exception d'une mince bande verticale de 1,8 cm sur le côté gauche du document. Il y a donc lieu de penser que la feuille de papyrus a été découpée au début d'un rouleau, et que la bande de fibres verticales appartenait encore au *πρωτόκολλον*.<sup>2</sup>

Cette lettre nous introduit dans une affaire de construction de maison. L'expéditeur, Sabourion, est selon toute vraisemblance un entrepreneur, et doit obtenir son matériau de construction au meilleur prix; c'est la raison pour laquelle il fait appel aux services de Mousaios, destinataire de la lettre. Après les salutations d'usage, les lignes 3-9 contiennent les préliminaires à l'objet de la lettre. Sabourion rappelle une lettre précédente, par laquelle il avait informé Mousaios de la victoire d'une autre personne, pour l'obtention d'un contrat ou peut-être dans une affaire judiciaire.<sup>3</sup> Mousaios s'est appliqué à suivre les consignes de Sabourion, mais sans grand succès.

A partir de la ligne 10, Sabourion expose l'objet précis de sa lettre: Mousaios est prié d'acheminer des briques de deux sortes différentes, l'une normale, l'autre désignée sous l'appellation *ammitis* (12-13). Ce mot rare peut s'appliquer à de la terre sablonneuse.<sup>4</sup> Pline l'Ancien (37, 167) mentionne une pierre qu'il appelle *hammitis*. Il doit s'agir d'une sorte de grès friable, puisque le mot se rattache de toute évidence à ἄμμος / ἄμμος. Dans notre cas, le terme désigne probablement une brique dont la proportion en sable est relativement élevée.<sup>5</sup> On peut déduire du contexte de la lettre que les briques qui doivent être livrées ne proviennent pas d'un atelier spécialisé (*πλινθουργεῖον*), mais sont produites, à meilleur marché, par un particulier, probablement Mousaios lui-même. Un ordre de grandeur de 45 000 briques n'a rien de surprenant, si l'on en croit les exemples attestés par ailleurs; un artisan pouvait produire plusieurs centaines de briques par jour.<sup>6</sup>

La lettre conclut avec des prescriptions d'ordre pratique.

[Σαβουρί]ων Μουσαίω[ι] τῶι  
[ ] φιλτάτωι χάρει[ιν].  
[ὡς διὰ τῆς] προτέ[ρα]ς ἐπιστολῆς ἐδή-  
λωσα ὑμεῖν, ἐνείκησεν Πε-  
5 τ...χ... ἐπ' ἴσης ἡμεῖν. χά-  
[ριν] ἀνθομ[ο]λογοῦμαι δέ σου τῆι

Tafel IV

<sup>2</sup> Cf. E.G. Turner, *The Terms Recto and Verso* (= Pap. Brux. 16, 1), Bruxelles 1978, 20-22; G. Bastianini, "La maledizione di Artemisia (UPZ I 1): un *πρωτόκολλον*", *Tyche* 2 (1987) 1-3; J. Diethart / D. Feissel / J. Gascou, "Les *prôtokolla* des papyrus byzantins du Ve au VIIe siècle", *Tyche* 9 (1994) 9-40.

<sup>3</sup> Cf. H.C. Youtie, "πράγματα μετέωρα: Unfinished Business", *Scriptiunculae Posteriores* I, Bonn 1981, 1-15.

<sup>4</sup> Cf. P.Corn. 11, 9: γῆς ἀμμίτιδος (texte corrigé par W. Schubart, cf. *BL* II.2).

<sup>5</sup> Cf. A. Lucas / J.R. Harris, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, London 1962<sup>4</sup>, 48-50 + 55-57; A.J. Spencer, *Brick Architecture in Ancient Egypt*, Warminster 1979, 3-4; G. Husson, *OIKIA. Le vocabulaire de la maison privée en Égypte d'après les papyrus grecs*, Paris 1983, 232-235; H.-J. Drexhage, "Einige Bemerkungen zur Ziegelproduktion und den Ziegelproduzenten im römischen Ägypten (1.-3. Jh. n. Chr.)", in R. Günther / S. Rebenich, *E fontibus haurire. Beiträge zur römischen Geschichte und zu ihren Hilfswissenschaften*, Paderborn / München / Wien / Zürich 1994, 263-272.

<sup>6</sup> Cf. Drexhage, art. cit., 264 et 269.

- [σπου]δῆι. ἔσχ[ο]ν γὰρ σοῦ τὴν ἐ-  
 π[ισ]τολήν δ[ι'] ἧς ἐδήλωσας τετε-  
 λεκέναι πάντα ὅσα σοὶ ἐνέτειλά-  
 10 μην. παρακαλῶ σε τὴν λοιπὴν  
 πλίνθον εἰς πλ[ή]ρ[ωσ]ιν τῶν (μυριάδων) δ  
 εἰσενέγκαι καὶ τὰ[ς] Ε τῆς ἀμμί-  
 τιδος ἵνα ἀρξάμενοι τοῦ οἰκοδο-  
 μεῖν ἐν μηδενὶ κολαζώμεθα.  
 15 οἶδας γὰρ ὅτι ἂν ἀπὸ τῶν πλινθουρ-  
 γίων ἢ πλίνθος ἀρθῆ οὐκέτι το-  
 σάυτης τιμῆς ληψόμεθα. εἰς οἶ-  
 κον συνεχέστερο[ν] παράβαλλε  
 καὶ ἐντέλλου τῶ[ι] Ἀπελλεῖ ἀσφα-  
 20 λῶς φυλάσσειν τὴν οἰκίαν. ἔγραψα  
 Ἀναξαγόραι ἀκα[θυστ]έρητόν σε  
 ποιῆσαι.  
 ἐρρωσθ(αί) [σε εὐχ(ομαι)]

Verso: [Μο]υ[σ]αῖωι φίλωι Σαβουρίωνος

4 ἐνίκησεν 4 et 5 ἡμῖν 12-13 ἀμμίτιδος

*Sabourion à son très cher Mousaios, salut. Comme je vous l'ai communiqué par la lettre précédente, Pet- l'a emporté, avec des conséquences indifférentes pour nous. Je te suis néanmoins reconnaissant pour ton effort. Car j'ai reçu ta lettre par laquelle tu m'as indiqué que tu avais réalisé tout ce que je t'avais ordonné. Je te demande d'apporter le reste des briques pour compléter les 40 000, et les 5000 de la sorte faite avec du sable (?) pour que, une fois que nous aurons commencé la construction, nous ne subissions aucun dommage. Tu sais en effet que, si la brique est prise des briqueries, nous n'en aurons plus le même prix. Vas à la maison sans délai, et ordonne à Apellès de garder sûrement l'habitation. J'ai écrit à Anaxagoras de faire en sorte que tu ne manques de rien. Je prie pour que tu te portes bien.*

Verso: A mon ami Mousaios, de la part de Sabourion.

1 [Σαβουρί]ων. Le nom est complété à partir de l'adresse au dos. Pour la localisation géographique de ce nom, cf. introduction générale.

5 ἐπ' ἵσης ἡμῖν. Cf. P.Giss. Univ. III 29, 13.

5-7 Cf. P.Giss. 71, 7-9: ἀν[θομο]λογήσασθαί σου τῆι εἰς [με σπου]δῆι; P.Mich. VIII 499, 9-10: ἀνθομολογοῦμ[α]ι πᾶσιν (l. πᾶσαν) χάριν | σοι παρὰ πᾶσιν θεοῖς.

11 (μυριάδων) δ. Le papyrus comporte le sigle <sup>A</sup>, soit quatre myriades. Cf. F. Bilabel, "Siglae", *RE* 2A (1923) 2307, 61.

15 οἶδας. Sur la forme du parfait conjugué de manière analogue à l'aoriste, cf. F.T. Gignac, *Grammar* II 409-411.

17-18 εἰς οἶκον συνεχέστερο[ν] παράβαλλε. Cf. P.Oxy. XVII 2148, 5-7: παρὰβᾶλλε εἰς οἶκον μὴ | τιν[ος] χρεῖαν ἔχη ἢ μὴ|τηρ μου.

21 ἀκα[θυστ]έρητον. Cf. BGU IV 1126, 11 (8 av. J.-C.).

## 2 Héron à Héron

P.Gen. inv. 52

12,7 x 11,2 cm

IIème / IIIème s. ap. J.-C.

Origine inconnue

Ce texte est écrit d'une main cursive et exercée, comparable à W. Schubart, *Pap. Graec. Berol.* n° 23 (144 ap. J.-C.) et à R. Seider, *Paläographie der griechischen Papyri* II, n° 43 (218 ap. J.-C.). Le papyrus comporte de nombreux trous. La marge supérieure mesure 1,6 cm, celle de gauche 2,8 cm. L'orthographe présente des fautes fréquentes.

L'expéditeur a procédé à une démarche pour le compte du destinataire (3-4). Il cherche manifestement à acheter quelque chose, mais l'objet se révèle trop coûteux (5-6). L'expéditeur rassure ensuite le destinataire: l'affaire est en bonne voie, il suffit d'attendre l'occasion (6-10). En conclusion, cette lettre ne vise donc pas à exposer une situation nouvelle dans le détail, mais, comme c'est souvent le cas, il s'agit de tenir le destinataire au courant de la marche des affaires. Il est probable que cette lettre a été écrite à Alexandrie, et qu'elle a trouvé son destinataire quelque part dans l'Arsinoïte. Nous nous trouvons donc dans une situation analogue à celle décrite de manière plus détaillée dans le document 4.

Ἡρων Ἡρωνι πλεῖστα χαίριν  
καὶ διὰ παντὸς ὑγιαίνιν. γινώσκιν σὲ  
θέλω ὅτι ὑπὲρ οὗ μοι ἐνετείλου  
πράγματος ἐνχειρῶ, ἀλλὰ ε [ ]  
5 ὅπως αὐτὸ ἀπαρτιῶ. εὐρον μὲ[v], ἀλ-  
λὰ τίμιον. λοιπὸν ἔστω ὅπως] ἦς  
μοι ἐνετείλω ὑπο... ης... ια... ω-  
σω αὐτὸ ἀμερίμως [ ]ε...  
γὰρ ἀσφαλῶς τελ... ου[ ]...  
10 εὐχερές. ἀσπάζεταιί σε [ ]π[ ]α...  
ἢ θυγάτηρ σου πολλά· ἄσπασαι τὴν  
σύνβιον σου σὺν τοῖς τέκνοις· ἄσπασαι  
τοὺς δύο [ ] [ ]ς καὶ Θαυβάριον τὴν  
[ ] [ ]... κον [ ] ασ [ ]

Tafel V

1 πλεῖστα χαίρειν 2 ὑγιαίνειν γινώσκειν 3 ἐνετείλω 6 τίμιον 12 σύμβιον

*Héron à Héron, très cordiales salutations, et mes vœux de bonne santé en toute circonstance. Je veux que tu saches que, à propos de l'affaire que tu m'as confiée, je la prends en mains, mais (...) pour que je l'achève. J'en ai trouvé un, mais cher. Il reste que, pour que je (...) la (...) que tu m'as confiée, (...)*

*Ta fille t'embrasse bien fort. Embrasse ton épouse, ainsi que ses enfants; embrasse les jumeaux (?), et Thaubarion, la (...)*

3 ἐνετείλου. Cf. F.T. Gignac, *Grammar* II, 349. SB XII 11148, 5-6: ὡς μοι ἐνετε[ί]λλου; SB III 6823, 13-14: ὑπὲρ ὧν ἐνετίλου (l. ἐνετείλου) μοι διὰ τῆς (προτέρας) ἐπιστολῆς; P.Mich. Michael 28, 17-18: οὐδὲν τῶν ἐνετίλου (l. ἐνετείλου) αὐτοῖς ἔργων ἐποίησαν.

13 τοὺς δύο [ ] [ ]ς. La lettre précédant le sigma final comporte une haste verticale qui s'accorderait mal avec un upsilon ou un alpha. Par conséquent, on est en mal de proposer un accusatif pluriel qui s'accorderait avec ce qui précède. La forme δύδυμος = δίδυμος n'est pas attestée par F.T. Gignac, *Grammar* I 270, qui renvoie toutefois à E. Mayser / H. Schmoll, *Grammatik* II, 80-81, où l'on trouve des références à δυδύμων (UPZ I 84, 32 + 56; 85, 2 + 25). Mais on se heurte de nouveau au problème de la terminaison.

## 3 Héraclianos et Cyrilla à leurs enfants

P.Gen. inv. 73

fr. A: 7,2 x 8 cm  
fr. B: 8, 2 x 8 cmIIème s. ap. J.-C.  
Origine inconnue

Le texte de ce papyrus a été écrit d'une main exercée; à part quelques liaisons, les lettres, penchant vers la droite, sont bien détachées. La comparaison avec W. Schubart, *Pap. Graec. Berol.* n° 30b (IIème s. ap. J.-C.) et R. Seider, *Paläographie der griechischen Papyri* II, n° 34 (138 ap. J.-C.) et 35 (147 ap. J.-C.) permet de placer l'écriture vers le milieu du IIème siècle de notre ère.

Seul le début de la lettre est conservé. Les salutations d'usage (1-4) comprennent la mention usuelle du προσκύνημα auprès des dieux locaux (παρὰ τοῖς | [ἐν]θάδε θεοῖς). Enfants et parents sont donc séparés, sans que l'on puisse établir avec certitude la localisation des personnes respectives. La tierce personne, connue des deux parties, a manifestement fait preuve de négligence aux yeux des parents; mais nous n'en savons pas plus car la lettre s'interrompt ici.

[Ἡρα]κλειανὸς καὶ Κύριλ[λα ..... καὶ] Κοπροῦτι  
 [τ]οῖς τέκνοις πολλὰ [χαίρειν. τὸ π]ροσκύνημα  
 [ὕμ]ῶν ποιοῦμεν κατ' ἐκ[άστ]ην ἡμέραν παρὰ τοῖς  
 [ἐν]θάδε θεοῖς. γεινώσκ[ι]ν ὑμᾶς θ]έλω ὅτι ἄς πεποίηκεν  
 5 [ὄψ]ῃ ἡμέρας οὐδενὸς ἄ[λλου ἐ]φρόντισεν εἰ μὴ μόνον  
 [τῶν] ὀβολιαίων τὰ α [.....] του επε υ ..  
 [.....]ων [.....]ελθῶν (δρ.) κα  
 [.....].....[.....]ηλ.  
 ] [

Tafel V

-----  
 3 καθ' ἐκάστην 5 ἐφρόντισεν

*Héraclianos et Cyrilla à (...) et Coprous, leurs enfants, cordiales salutations. Nous faisons la prosternation pour vous chaque jour auprès des dieux locaux. Je veux que vous sachiez que, les jours qu'il a faits récemment, il ne s'est préoccupé de rien d'autre que de ce qui vaut une obole [c'est-à-dire: de choses insignifiantes] (...)*

1 Κύριλ[λα]. On pourrait hésiter à restituer Κύριλ[λος], c'est-à-dire le masculin à la place du féminin. Toutefois, le masculin prend plus de place que le féminin, laissant relativement peu de place pour le nom du premier destinataire dans la lacune. En outre, la tournure [τ]οῖς τέκνοις s'applique probablement aux deux premiers noms coordonnés, et non au seul Héraclianos; il s'agit donc du père et de la mère.

Κοπροῦτι. L'usage d'un nom apparemment formé à l'origine sur la base de κόπρος ("fumier") n'implique pas nécessairement que la personne a été exposée à sa naissance. Cf. S.B. Pomeroy, "Copronyms and the Exposure of Infants in Egypt", in *Atti del XVII congresso internazionale di papirologia*, Napoli, 1984, vol. III, 1341; idem, in R.S. Bagnall / W.V. Harris (ed.), *Studies in Roman Law in Memory of A. Arthur Schiller*, Leiden, 1986, 147-162. Il s'agit en fait d'un nom à signification apotropaïque, cf. O. Masson, "Nouvelles notes d'anthroponymie grecque", *ZPE* 112 (1996) 143-150, en particulier 147-150.

2 [τὸ π]ροσκύνημα. Sur cette forme de vénération des dieux dans la documentation papyrologique, cf. G. Geraci, *Aeg.* 51 (1971) 3-210, en particulier 189-192. L'expression παρὰ τοῖς ἐνθάδε θεοῖς désigne les dieux honorés à l'endroit où la lettre est écrite, le plus souvent éloigné du destinataire. Cf. p. ex. P.Mich. VIII 480, 4-5: [τὸ] π[ροσκύ]νη[μ]ά σου πο[ιο]ῦμαι καθ' ἐκάστην ἡμέραν παρὰ τοῖς | [ἐν]θάδε θεοῖς. Cette lettre est écrite d'Alexandrie, cf. P.Mich. VIII, p. 16.

4 Lettre privée

P.Gen. inv. 62

12,8 x 17 cm

IIème siècle ap. J.-C.  
Alexandrie ?

Ce texte a été rédigé d'une main élégante. Les lettres, onciales, penchent très légèrement vers la gauche. L'écriture ressemble à W. Schubart, *Pap.Graec. Berol.* n° 31 (IIème s. ap. J.-C.); R. Seider, *Paläographie der griechischen Papyri* II, n° 36 (env. 170 ap. J.-C.) et II2, n° 28 (IIème s. ap. J.-C.).

Les plis verticaux comportent des lacunes. La marge de droite mesure 0,9 cm, celle du bas 3,2 cm. Au dos se trouvent des traces d'encre illisibles, perpendiculairement au texte de la lettre; il s'agit probablement d'une adresse.

Le contenu de la lettre se laisse deviner dans les grandes lignes, mais il subsiste des incertitudes. L'expéditeur est à Alexandrie, où il a procédé à certaines opérations pour le compte du destinataire (8). En cela, ce document doit être rapproché du papyrus 2. Il s'agit probablement d'une opération commerciale, puisqu'il est question d'un bateau chargé (10), lequel va remonter vers le destinataire de la lettre. L'expéditeur profite du bateau qui va partir pour faire embarquer, outre le fils d'Évhéméros (9), le mari d'Hélé nous (11). Ce dernier ne participe pas formellement au rapport d'affaires qui lie l'expéditeur et le destinataire (12-13), mais l'expéditeur profite d'un échange de bons procédés: le mari d'Hélé nous peut remonter le Nil avec la cargaison, et en contrepartie il règlera encore, pour le compte de l'expéditeur, une affaire laissée en suspens (14), contre remboursement des frais (13). L'expéditeur est trop occupé à Alexandrie pour pouvoir remonter le Nil (15-16) et régler l'affaire en personne avec le destinataire de la lettre. Avec les salutations d'usage, nous passons à un registre plus personnel, qui pourrait donner à penser que l'expéditeur et le destinataire sont parents. Le cas échéant, il pourrait s'agir d'une petite entreprise commerciale gérée par les membres d'une même famille. Eudaimonis (l'épouse de l'expéditeur ?) a vraisemblablement quitté Alexandrie (17-18). Il est encore question d'un père (peut-être celui de l'expéditeur et du destinataire), affecté de la goutte (19-21).

Tafel IV

-----  
 [ . . . ] [ . . . ] τ[ . . . ] ± 23 [ . . . ] [ . . . ] ησα[ . . . ]  
 [ . . . ] [ . . . ] δων του[ . . . ] ἐγὼ αὐτὸς  
 5 [ . . . ] μ[ . . . ] ε[ . . . ] ηχρεια . . . αιτη  
 [ . . . ] [ . . . ] [ . . . ] ωσω ὑμῖν ὅτι, ἐὰν ἐκ  
 [ . . . ] ουπρ[ . . . ] σ[ . . . ], τὴν εἰς Ἀλεξάνδρει-  
 [άν σου] ἐντολὴν [ἀ]πήρτισα καὶ οὐδὲν ἄλλο  
 [μένει] ἢ τὸ ἐμβῆναι τὸν υἱὸν Εὐημέρου.  
 10 [πάντ]α γὰρ ἐν τῷ πλοίῳ ἐστίν. συνεμβῆναι  
 [οὖν αὐ]τῷ ἐποίησα τὸν ἄνδρα Ἐλενοῦτος  
 [ἐκ τ]ύχης κατερχόμενον ἕνεκα πράγμα-  
 [τος ἰδ]ίου, ᾧ ἔδωκα εἰς δαπάνην (δρ.) ἡ περὶ  
 [τῶν λ]οιπῶν μετεωριδίων δι' Ἑρματῦ-  
 15 [τος . . . ] [ . . . ] τὸν γὰρ καιρὸν οὐκ ἔχω ἐπὶ  
 [ . . . ] [ . . . ] αςμου ἀνελθεῖν πρὸς ὑμᾶς  
 [ . . . ] σα [ . . . ] Εὐδα[ι]μονίς ἡ γυνὴ ο  
 [ . . . ] ἐν ἀπ' Ἀλεξάνδρειας. ἀσπάζομαι  
 [ . . . ] . . . κυ[ρ]ίαν ἀσπάζεταιται ὑμᾶς ὁ πα-

20 [τῆρ .....] [ ] ὅς ἔτι ὑπὸ τῆς ποδάγρας  
 [ἐμποδίζεται (?). ] ἔρρωσο.  
 (espace)  
 ],. [

(...) je (...) à vous que, si (...), j'ai réalisé ton mandat à Alexandrie et il ne reste plus qu'à embarquer le fils d'Énhéméros; en effet, tout est dans le bateau. J'ai donc fait embarquer avec lui le mari d'Hélénous qui se trouvait par hasard descendre pour une affaire privée; je lui ai donné 8 drachmes pour la dépense relative aux affaires restées en suspens, par l'intermédiaire d'Hermtys (...). Car je n'ai pas le temps de remonter chez vous à l'occasion de (...).

J'embrasse (...) maîtresse. (...) père, qui est encore empêché par la goutte, vous embrasse.

7-8 τὴν εἰς Ἀλεξάνδρει[άν σου] ἐντολήν. Cf. SB V 7987, 9: καὶ τὰ λοιπὰ τῆς ἐντολῆς | μο[υ] τετελεκὸς δώσε[ι]ς αὐτῷ; 2 (supra), 3-4: ὑπὲρ οὗ μοι ἐνετείλου | πράγματος.

12 [ἐκ τ]ύχης κατερχόμενον. Cf. P.Brem. 19, 3-5: ἐκ τύχης Ἀρπ[ο]κρατίωνος ἐλθόντος πρὸς Δεῖον.

14-15 δι' Ἑρματό[ι]τος]. L'anthroponyme, relativement rare, est attesté par exemple dans P.Sarap. 21, 5: Ἑρματότι; 25, 4: Ἑρματότ( ); 79c, 3: Ἑρμ[α]τ(ῖτος). Sur la construction du génitif, cf. F.T. Gignac, *Grammar* II 61.

15-16 ἐπὶ | [ ..... ] [ ] αἰσμου. La ligne 15 se termine vraisemblablement par la préposition, et non par un préfixe; en l'occurrence, elle indique l'occasion pour laquelle l'expéditeur aurait souhaité remonter auprès des destinataires, éventualité qui est écartée faute de temps. Cette occasion figure dans la lacune de la ligne 16. Il faut probablement séparer une terminaison -ας du pronom personnel μου. Un substantif se terminant par -αίμου est possible, mais peu probable. En l'absence d'une solution certaine, je préfère renoncer à une restitution.

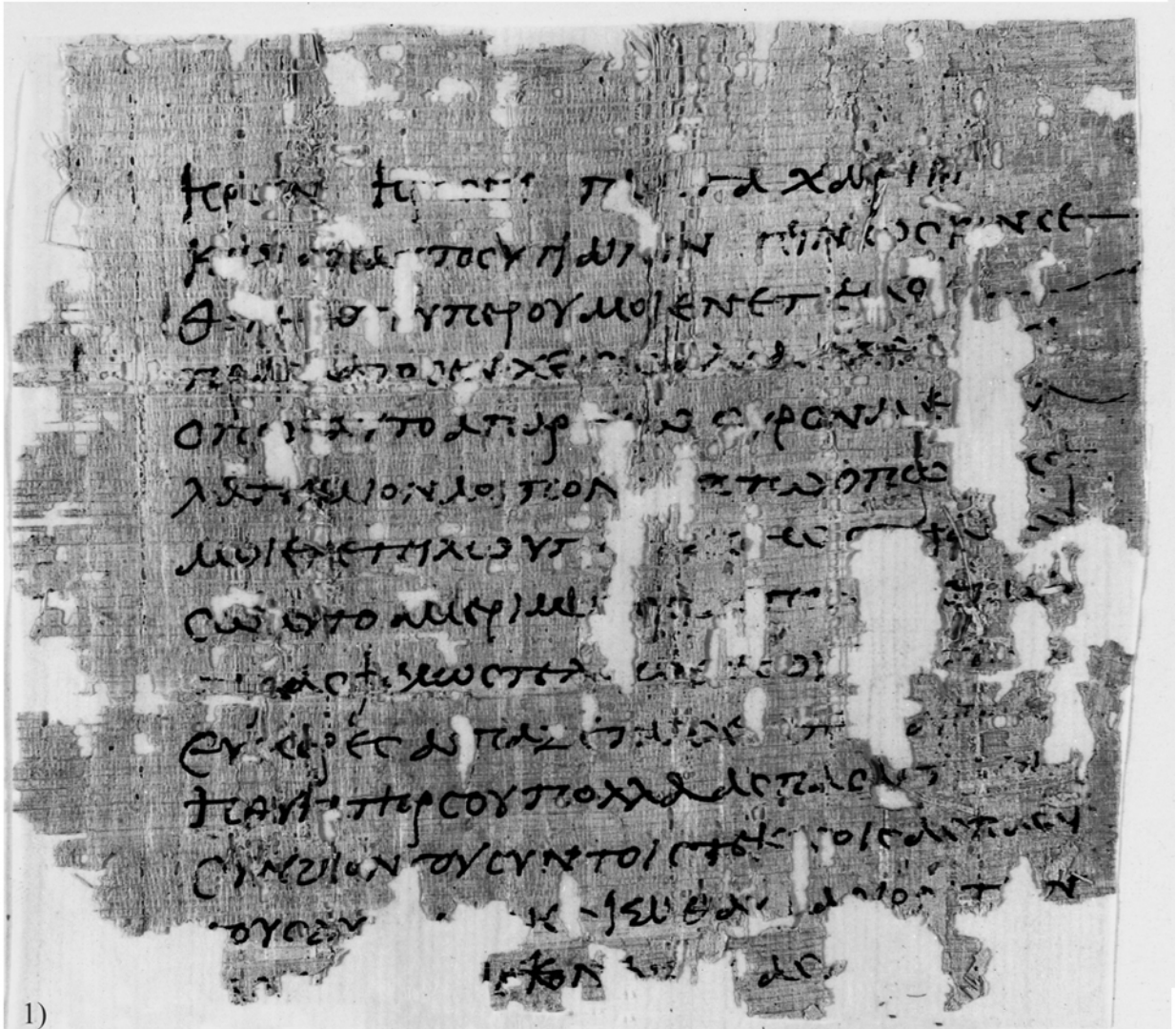
18-19 ἀσπάζομαι | [ ..... ] κυ[ρ]ίαν. La conjonction du verbe ἀσπάζομαι et du complément κυρίαν semble caractéristique plutôt du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère: cf. p. ex. P.Berl Zill. 12, 9; P.Oxy. XLVIII 3396, 21-26. Il existe plusieurs possibilités de restitution, sans qu'aucune d'entre elles ne paraisse vraiment convaincante. a) La lacune contenait le nom et / ou le lien de parenté (mère, soeur, etc.) de la personne désignée par l'appellation κυρίαν; cf. p. ex. P.Mil. II 81, 41: ἀσπάζομαι τὴν κυρ[ίαν] μου ἀδελφὴν Ἰσιδώραν. Mais les précisions figurent après κυρίαν. b) Une restitution ἀσπάζομαι | [τὴν ἡμετέρ]αν κυρίαν semble attrayante de prime abord; toutefois, je n'en ai trouvé aucun parallèle.

20 [ἡμῶν]. Le pronom μου conviendrait aussi pour le sens, mais il semble que la place disponible dans la lacune favorise plutôt le pronom au pluriel.

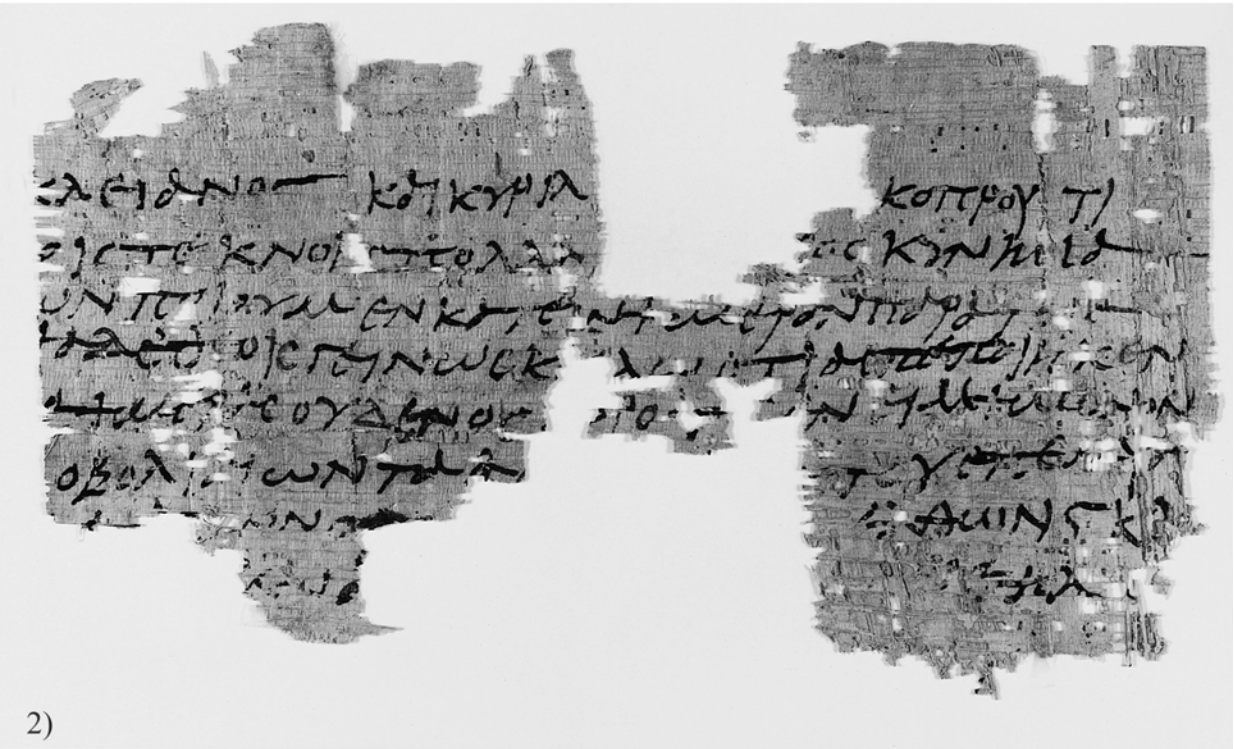
ποδάγρας. La goutte est très mal attestée dans les papyrus documentaires. Je n'en ai trouvé que deux allusions, l'une relative à un personnage appelé Νικάνωρ ὁ ποδαγρικός (P.Ryl. IV 6555, 4-5), l'autre à une préparation contre la goutte: πρὸς ποδάγραν (SB XIV 12141, 4). Pour ce dernier texte, cf. L.C. Youtie, *ZPE* 27 (1977) 140-146, en particulier 140, n. 1, et l'appendice par W.G. Spencer dans son édition de Celse (Loeb Classical Library, London / Cambridge, Mass., 1935), vol. I, 463-465. Le terme πόδαγρα recouvre un champ pathologique relativement étendu, auquel appartiennent notamment les douleurs articulaires provoquées par l'empoisonnement au plomb.







1)



2)

1) P.Gen. inv. 52; 2) P.Gen. inv. 73